

**5G :**
demande d'audition de Monsieur Paul Héroux, expert indépendant,
en séance publique du Parlement de Wallonie

En mai dernier, le Gouvernement wallon a mandaté un groupe d'experts chargé d'établir un rapport et de proposer des recommandations sur le déploiement de la 5G avant la fin de l'année.

L'initiative vise à rassurer l'opinion en arguant de la prise en compte des éventuels inconvénients de ce déploiement dont les bienfaits sont considérés comme évidents.

Des balises scientifiquement validées seraient la réponse à apporter pour rendre acceptable le déploiement prévu.

En matière de santé, la désignation de deux expertes françaises, Anne Perrin et Isabelle Lagroye montre que le choix est déjà fait de s'aligner sur les valeurs limites d'exposition laxistes et les hypothèses de travail douteuses de l'ICNIRP, un organisme privé de droit allemand inféodé aux industriels concernés.

Dans le but d'éclairer vraiment les parlementaires, nous estimons qu'il serait démocratique et sain d'entendre le message de représentants des très nombreux scientifiques indépendants qui se sont adressés aux institutions internationales et européennes depuis 2017 pour demander un moratoire sur le déploiement de la 5G.

Nous vous demandons donc d'auditionner en séance publique, un expert francophone, reconnu internationalement, Paul Héroux, physicien, ingénieur électricien et professeur de toxicologie et des effets de l'électromagnétisme sur la santé à l'Université McGill de Montréal.

Le Collectif stop5G.be – www.stop5g.be (un collectif de plus de 20 ASBL et associations de fait dont vous trouverez la liste sur le site web ci-dessus).

Pour signer il faut avoir *16 ans ou plus*. Pour la validité de votre signature, **ÉCRIVEZ LISIBLEMENT.**

Prénom et nom	Rue et N°	Code postal	Commune	Signature

À renvoyer à Grappe asbl, Rue Raymond Noël 100, 5170 Bois de Villers



**5G :
demande d'audition de Monsieur Paul Héroux, expert indépendant,
en séance publique du Parlement de Wallonie**

Collectif stop5G.be
www.stop5G.be

Novembre 2020

Texte de la pétition : voir au verso.

Pour signer il faut avoir *16 ans ou plus*. Pour la validité de votre signature, **ÉCRIVEZ LISIBLEMENT.**

Prénom et nom	Rue et N°	Code postal	Commune	Signature

À renvoyer à Grappe asbl, Rue Raymond Noël 100, 5170 Bois de Villers